

Information pratiques

LIEU DE LA CONFERENCE : CIA at Copia, 500 1st Street, Napa, Californie
Liaison directe de l'aéroport de San Francisco ou Oakland à Napa via Evans transportation
http://evanstransportation.com/rates_scheduled_airporter.php

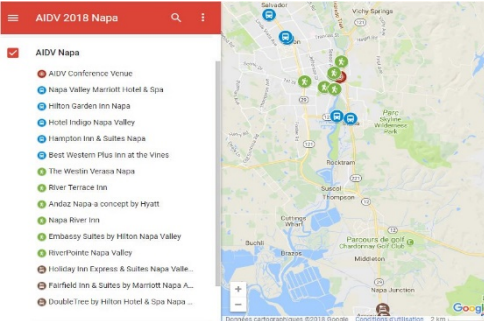
HEBERGEMENT:

=> Il est recommandé de réserver rapidement son hôtel, Napa étant une destination très prisée au mois d'octobre!

Attention : Les participants devront réserver et régler leur chambre directement auprès de l'hôtel de leur choix.

La Conférence mettra à disposition des moyens de transport de et vers le centre de conférence pour les hôtels indiqués ci-dessous. Les autres hôtels sont accessibles à pied. D'autres hôtels plus abordables sont proposés mais ils nécessitent de prendre en charge son propre transport.

Voir carte à <https://drive.google.com/open?id=1U7wEwpp6b2vncf0fWvUFCaWp2QY&usp=sharing>



Hôtels desservis par les bus de la Conférence:

[Marriott Napa Valley](#)
[Hilton Garden Inn](#)
[Hotel Indigo Napa](#)
[Hampton Inn and Suites Napa](#)
[Best Western Inn at the Vines](#)

Hôtels accessibles à pied:

[Westin Verasa](#)
[River Terrace Inn](#)
[Andaz Napa](#)
[Napa River Inn](#)
[Embassy Suites](#)
[River Pointe Napa Valley](#)

Hôtels nécessitant son propre véhicule:

[Holiday Inn Express American Canyon](#)
[Fairfield Inn American Canyon](#)
[Double Tree American Canyon](#)

A NOTER:

- L'inscription ne sera valable qu'à la date de réception par le Secrétariat de l'AIDV du règlement de la totalité de la somme due.
- Date limite de réception du règlement des frais d'inscription : **le 23 septembre 2018.**
- **Attention:** places limitées aux capacités des différentes structures d'accueil ; les inscriptions seront traitées dans l'ordre de réception des règlements ; l'AIDV se réserve la possibilité de refuser les inscriptions au-delà d'un certain nombre de participants.
- La facture pour le montant total des frais d'inscription applicables sera remise lors de l'accueil des participants à la Conférence.

ANNULATIONS :

Les annulations doivent être adressées par écrit au Secrétariat de l'AIDV.

Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- Pour les annulations reçues par le Secrétariat **avant** le 1^{er} août 2018 les frais d'inscription seront remboursés, déduction faite de 10 % de frais administratifs.
- Pour les annulations reçues par le Secrétariat **à partir** du 1^{er} août 2018, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Le remboursement sera effectué après la fin de la Conférence.

Les frais d'inscription des participants comprennent :

- Toutes les pauses café/thé et les déjeuners et dîners lors de la Conférence.
- Les transports depuis/vers les hôtels identifiés.
- La traduction simultanée de toutes les interventions lors de la Conférence en Anglais et Français.
- La documentation de la Conférence.

12 heures de crédits de formation permanente juridique sont accessibles aux participants américains moyennant un supplément. S'il vous plaît n'oubliez pas d'indiquer votre état crédit CLE trois mois avant la Conférence afin que la Conférence puisse obtenir la reconnaissance de ce CLE de cet État. L'octroi de ces crédits CLE est conditionné au paiement des droits d'inscription correspondants.

MODE DE PAIEMENT:

(ne pas utiliser les comptes bancaires ou PayPal habituels de l'AIDV mais les comptes américains suivants avec paiement en dollars US).

[Virement bancaire \(merci d'envoyer une copie de l'ordre de virement au Secrétariat de l'AIDV\) :](#)

Nom de la banque: First Republic Bank

Adresse postale de la banque : 999 Adams Street, Saint Helena, CA 94574 USA

Téléphone de la banque : 1-707-968-0988

ABA/Routing #: 321081669

Swift Code: FRBBUS6S

Numéro du Compte : 80006779385

Nom du bénéficiaire : International Wine Law Association

[Paiement PayPal \(merci d'envoyer une copie de l'ordre de paiement au Secrétariat de l'AIDV\):](#)

- à aidvnapa@dpf-law.com sur <http://www.paypal.com>

Merci de prendre à votre charge les frais de virements et paiement PayPal.

Association Internationale des Juristes du Droit de la Vigne et du Vin



XXXVI^{ème} Conférence Internationale AIDV

La nature évolutive du droit vitivinicole
Changement climatique, (obstacles au) commerce international, partenariats, indications géographiques, aspects réglementaires et judiciaires
1-3 octobre, 2018 | Napa, Californie | USA



Credit Photos Napa Valley Vintners



Sous le patronage de
l'Organisation Internationale
de la Vigne et du Vin

Soutiens



napa valley vintners



FORMULAIRE D'INSCRIPTION
AIDV CONFERENCE INTERNATIONALE
NAPA, CALIFORNIE 1/3 OCTOBRE 2018

PARTICIPANT:

Nom : Prénom :
 Fonction : Société/Organisation :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Etat (le cas échéant) : Pays :
 Tél. (fixe) : Tél. (mobile) : E-mail :
 Le cas échéant, Etat pour la reconnaissance des crédits CLE :

PERSONNES ACCOMPAGNANTES :

Nom : Prénom :
 Nom : Prénom :

FRAIS D'INSCRIPTION :

	Qualité	Nbre	Tarif	Total US\$
Oct 1a2 – Membre AIDV	Participant		\$ 1,050	
Oct 1a2 – Membre AIDV avec CLE	Participant		\$ 1,395	
Oct 1a2 - Non Membre	Participant		\$ 1,250	
Oct 1a2 - Non Membre avec CLE	Participant		\$ 1,595	
Oct 1a2 - Conférence seule avec CLE ***	Conf Participant		\$ 1,000	
Oct 1a2 - Accompagnant	Repas		\$ 435	
Oct 1a2 - Accompagnant	Visites matin		\$ 185	
Oct 3 - Visite de caves avec déjeuner	Ouvert à tous		\$ 185	
Etudiant ****				
	Conférence uniquement		\$ 150	
	Conférence avec déjeuners		\$ 250	

*** Nombre de places limitées pour la conférence seule (sans diners) pour les participants CLE.
 **** Nombre de places limitées pour les étudiants (joindre copie de la carte d'étudiant lors de l'inscription)

Pour une organisation optimale de la conférence, merci de bien vouloir indiquer ci-dessous les activités externes auxquelles vous comptez participer:

- | | | |
|--|--|--|
| Participant : | Accompagnant : | Etudiant : |
| <input type="checkbox"/> Dîner – Lundi 1 octobre | <input type="checkbox"/> Déjeuner – Lundi 1 octobre | <input type="checkbox"/> Déjeuner – Lundi 1 octobre |
| <input type="checkbox"/> Dîner – Mardi 2 octobre | <input type="checkbox"/> Dîner – Lundi 1 octobre | <input type="checkbox"/> Déjeuner – Mardi 2 octobre |
| <input type="checkbox"/> Visite – Mercredi 3 octobre | <input type="checkbox"/> Déjeuner – Mardi 2 octobre | <input type="checkbox"/> Visite – Mercredi 3 octobre |
| | <input type="checkbox"/> Dîner – Mardi 2 octobre | |
| | <input type="checkbox"/> Visite – Mercredi 3 octobre | |

Hôtel (Merci de préciser l'hôtel que vous avez réservé) :

A compléter et renvoyer au secrétariat de l'AIDV:

18 rue d'Aguesseau, 75008 Paris, France | fax : + 33 (0)142669063 contact@aidv.org

Ou sur [AIDV NAPA CONFERENCE](http://AIDV.NAPA.CONFERENCE)

La nature évolutive du droit vitivinicole

Changement climatique, (obstacles au) commerce international, partenariats, indications géographiques, aspects réglementaires et judiciaires



XXXVI^{ème} Conférence Internationale AIDV
 1-3 octobre 2018 | Napa, Californie | USA

Programme scientifique provisoire, susceptible de modifications

Dimanche 30/09 : Conseil d'Administration

Réservé aux seuls membres du Conseil d'administration de l'AIDV

Jour 1 – Lundi 1er octobre

08h00 – enregistrement des participants

08h30 – Ouverture de la Conférence
 - **Thomas Schmitz**, Président de l'AIDV
 - *Autorités locales*

09h00 10h30 - Session 1 – Climat : quels changements et quelles conséquences juridiques possibles ?
 Président: **Jean-Marie Aurand**, Directeur Général de l'OIV

1.1 Introduction générale & présentation scientifique
 Orateur : **Christopher Field**, Université de Stanford, Institut de l'Environnement Woods USA

1.2 Changement climatique et responsabilité sociale et environnementale.
 Orateur : **Jérôme Agostini** – Directeur CNIV, France
 Discussion entre orateurs, questions/réponses

10h30 – 11h00 - Pause

11h00 – 12h30 - Session 2 – Adaptation aux changements climatiques : Législation et politique
 Président: **Richard Mendelson** – Professeur et Avocat associé, DP&F, Napa, USA

2.1 Comment adapter la réglementation des AOP ? L'exemple du Champagne
 Orateur: **Charles Goemaere** – Directeur Economie et Juridique, CIVC, France
2.2 Quelles conséquences juridiques et politiques pour une entreprise vinicole ? Un exemple américain
 Orateur: **Chris Savage** – Directeur Affaires Environnementales Globales, E. & J. Gallo Winery, USA

2.3 Quelles conséquences juridiques et politiques pour les gouvernements – l'approche californienne
 Orateur: **Ethan Elkind** – Université de Californie Berkeley, Programme Climat, Centre du droit, de l'Energie et de l'Environnement, USA

12h30 – 14h00 - Déjeuner

14h30 – 15h30 - Session 3 – Table ronde aspects législatifs : stratégies de mise en œuvre réglementaire

Modératrice : **Tracy Genesen** – Vice-Présidente et Directrice juridique Wine Institute, USA

Orateur: **Nathalie Marty-Houpert** - Directrice juridique **INAO**, France – **La perspective française**
 Orateur: **Rob Tobiasen** – Consultant et ancien Directeur juridique TTB, USA – **Questions américaines**
 Orateur: **Matthew Botting** – Directeur Juridique ABC, California Département du contrôle des boissons alcooliques de Californie, USA

15h30 – 16h00 - Pause

16h30 – 17h30 - Session 4 – Table ronde aspects judiciaires : la gestion des couts et du temps dans les différends internationaux
 Modérateur : **Stephen Stern**, Avocat associé Corrs Chambers Westgarth, Melbourne, Australie

Orateur: **Michael Fitzgerald** – Juge Fédéral, US District Court, Central District of California, USA

Orateur: **Michael Manson** – Juge à la Cour fédérale, Canada
 Orateur: **Matthias Zigan** – Président de Cour Régionale, Munich, Allemagne

17h30 – 7h45 - Pause

17h45 – 18h30 – Assemblée Générale de l'AIDV (réservée aux membres)

À partir de 20h00 – Apéritif et dîner de Gala

Jour 2 – Mardi 2 octobre

09h00 – 10h30 - Session 5 – Les obstacles et autres restrictions au commerce mondial
 Président : **Bernard O'Connor** - Professeur et Avocat associé, NCTM, Italie

5.1 Les obstacles au commerce du vin
 Orateur : **Gregory Hodson**, Président FIVS, Paris, France

5.2 Les accords internationaux comme moyens de lever les obstacles au commerce
 Orateur : **Gary N. Horlick**, Avocat, Washington DC, USA

5.3 Les conflits commerciaux internationaux (OMC ou autres)
 Orateur : **Christopher S. Wilson**, Avocat associé Norton Rose Fulbright, Vancouver, Canada

10h30 – 11h00 - pause

11h00 – 12h30 - Session 6 – le champ de la protection des indications géographiques
 Président : **Matthijs Geuze** – ancien Directeur Système d'enregistrement de Lisbonne, OMPI

6.1 L'utilisation d'un produit sous IG dans un produit sans IG (Champagner Sorbet) – La vision du BNIC

Orateur: **Virginie Dessimorff** - Directrice Pôle Juridique. BNIC, France

6.2 L'utilisation d'une IG comme (partie d'une) dénomination d'autres produits (Miel ou chocolat Napa.; sous-vêtement Darjeeling, etc.)

Orateur: **Scott Gerien**, Avocat associé DP&F, Napa, USA

6.3 Une comparaison entre marques de certification, indications géographiques et "indications de source"

Orateur: **Marina Cousté**, Avocate associée Simmons& Simmons, Paris, France

12h30 – 14h00 - Déjeuner

14h00 – 15h30 - Session 7 – Nouveaux défis et partenariats – études de cas

Président : **Michael Maher** – Directeur Juridique, Harlan Estate, USA

7.1 Une histoire à succès australienne

Orateur: **Viviann Stapp**, Senior Vice Président et Directrice juridique, Jackson Family Wines, USA

7.2 La résistance de l'ancien monde

Orateur: **David Pearson** – Directeur Général, Opus One, USA

15h30 – 16h00 - Pause

16h00 – 17h30 - Session 8 – Tour d'horizon des derniers développements 2018

Modérateur: **Rein-Jan Prins**, Avocat, France

8.1 Quoi de neuf et en préparation ? (tous les aspects du droit du vin)?

Orateur : **Marc Sorini**, Avocat associé, McDermott Will & Emery, USA

8.2 Un projet pionnier sur la certification de l'origine et le contrôle de l'authenticité en Italie

Orateur : **Giorgio Rusconi**, Avocat associé, Mondini Rusconi, Italy

8.3 La bouteille de vin - une marque de commerce ou juste un récipient à col étroit ?

Orateur : **Ron Dimock**, Avocat associé, DLA Piper, Canada

17h30 – 17h45 – Clôture de la Conférence

À partir de 20h00 – Dégustation et dîner (Découverte des vins de Napa)

Mercredi 3/10: Visites

10h00 – 14h00 Visites et dégustations de caves de la Napa Valley et déjeuner

14h30 – Fin du programme